



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Versement des aides de l'État pour l'embauche d'apprentis par les TPE et PME

Question écrite n° 36178

Texte de la question

Mme Séverine Gipson attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur les aides consenties par l'État pour l'embauche d'apprentis. Le Gouvernement a lancé dès le début du quinquennat un plan d'investissement inédit pour faire de l'apprentissage une filière favorisée et d'excellence pour les étudiants, mais également pour que l'orientation des élèves ne mène pas systématiquement vers des filières générales mais, bien au contraire, vers l'apprentissage et des métiers manuels essentiels aux entreprises. En 2020, avec la crise sanitaire et économique, le Gouvernement a encouragé les patrons de PME et de TPE à embaucher des apprentis, en octroyant des aides financières pour les structures qui feraient cette démarche. Or, pour de nombreuses TPE et PME, ces aides financières n'ont pas été versées, mettant en grande difficultés financières certaines d'entre elles. Elle souhaite savoir quand ces aides seront versées aux entreprises qui ont permis à de nombreux apprentis d'être formés malgré le contexte de crise économique et sanitaire.

Données clés

Auteur : [Mme Séverine Gipson](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36178

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1098

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)